

RAPPORT N° 06/6-38
au Conseil Municipal

OBJET

TRAVAUX SPECIALISES D'ELAGAGE DES ARBRES

APPROBATION DU PROJET

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)

1 DEFINITION DES BESOINS

Afin d'assurer une qualité d'entretien et une suivi optimum du patrimoine arboricole communal, la ville souhaite lancer une consultation pour la mise en place d'un marché à bons de commande composé de trois lots.

2 ALLOTISSEMENT

Le marché de prestations de services, objet de la présente consultation, se décompose comme suit :

- Lot 1 cours des bâtiments communaux,
- Lot 2 alignement de voirie,
- Lot 3 espaces boisés et sites sportifs.

Chacun des trois lots fait l'objet de l'émission de bons de commande.

Par ailleurs, en ce qui concerne les dépenses prévisionnelles, pour chaque lot, les seuils sont fixés, comme suit :

- montant annuel TTC 20 000,00 € minimum.
- montant annuel TTC 80 000,00 € maximum.

3 DUREE

Le marché prend effet à compter de la date de notification jusqu'au 31 décembre de la même année, avec possibilité de reconduction expresse sans que sa durée totale ne dépasse quatre années civiles.

4 PROCEDURE DE PASSATION DE L'APPEL D'OFFRES

Appel d'offres ouvert (articles 10, 33, 57 à 59 et 77 du code des marchés publics).

RAPPORT N° 06/6-38

Les crédits nécessaires pour ces prestations seront inscrits au budget principal 2007- section de fonctionnement - chapitre 011 - compte 61880005 - fonction 823.


5 DEMANDE D'AUTORISATION

Je vous demande, en conséquence :

- 1° d'approuver le projet ;
- 2° d'adopter les procédures de passation, mode de dévolution et caractéristiques du marché, comme suit :
 - procédure d'appels d'offres ouvert (articles 10, 33, 57 à 59 et 77 du code des marchés publics),
 - marché décomposé en trois lots précités,
 - durée : un an avec reconduction expresse chaque année, limité à quatre ans maximum ;
 - les crédits définis seront inscrits au budget principal 2007 sous les chapitres 011, compte 61880005 et fonction 823 ;
- 3° de m'autoriser à lancer la consultation ;
- 4° de m'autoriser à passer et signer le(s) marchés avec le(s) prestataire(s) retenu(s) par la commission d'appel d'offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE DEPUTE-MAIRE



Paul VICTORIA

**DELIBERATION N° 06/6-38
du Conseil Municipal
en séance du lundi 4 décembre 2006**

OBJET

TRAVAUX SPECIALISES D'ELAGAGE DES ARBRES

APPROBATION DU PROJET

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Considérant les crédits prévisionnels à inscrire au Budget principal 2007 sous les Chapitre 011, Compte 61880005 et Fonction 823

Sur le RAPPORT N° 06/6-38 présenté par le Député-Maire au nom des Commissions 1° Cadre de Vie et Habitat, et 2° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve les procédure de passation, mode de dévolution et caractéristiques du marché de services pour des travaux spécialisés d'élitage des arbres sur le territoire de la commune.

ARTICLE 2

Autorise le lancement de la consultation.

ARTICLE 3

Autorise le Député-Maire à passer le(s) marché(s) avec le(s) prestataire(s) retenu(s) par la commission d'appel d'offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s).

DELIBERATION N° 06/6-38

ARTICLE 4

Autorise le Député-Maire à signer le(s) marché(s).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le **11 DEC. 2008**



LE DEPUTE-MAIRE

René-Paul VICTORIA